

**VINGTIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RADIO  
AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)**

**Date :** 23 avril 2003

**Heure :** 13 h

**Lieu :** Bureaux d'Industrie Canada  
Pièce 1585D  
300, rue Slater  
Ottawa (Ontario)

**Président :** M. Earl Hoeg  
Directeur intérimaire  
Exploitation de la gestion du spectre  
Industrie Canada

**Participants :**

**Radio Amateurs du Canada (RAC) :**

William, J. Gillis, VE1WG, président  
James G. Dean, VE3IQ, vice-président, Affaires réglementaires  
Ian MacFarquhar, VE9IM, premier vice-président  
R.D. (Bob) Cooke, VE3BDB, directeur régional, Sud de l'Ontario  
Earle W. Smith, VE6NM, directeur régional, Alberta/T.N.-O./Nt

**Industrie Canada (IC) :**

Earl Hoeg, directeur, Exploitation de la gestion du spectre  
Line Perron, directrice, District de l'Est de l'Ontario, (Centre de service pour la radio amateur)  
Rob Cepella, chef, Autorisation, Exploitation de la gestion du spectre  
Gary Steckly, analyste technique de politiques, Exploitation de la gestion du spectre

**Points**

**1. Accueil et présentations**

Earl Hoeg se félicite de la possibilité qui lui est offerte de participer à cette réunion en tant que président et souhaite la bienvenue à tout le monde. Tous les participants se présentent ensuite.

**2. Examen et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé tel qu'il a été soumis.

Bill Gillis présente un point d'intérêt spécial en faisant circuler une lettre que RAC a reçue du Premier ministre concernant la Journée internationale de la radio amateur. Dans sa lettre, le Premier ministre Chrétien a reconnu la valeur de la radio amateur comme moyen de sensibilisation aux cultures et de communication d'urgence vitale en période de détresse à l'échelle locale et nationale. Il a souhaité que la radio amateur permette à tous les participants de découvrir l'histoire et ses applications.

### **3. Acceptation du compte rendu de la réunion du 21 novembre 2002**

Le compte rendu est approuvé tel quel.

### **4. Présentation de la vidéo intitulée « Amateur Radio Today », dont la narration est faite par Walter Cronkite, KB2GSD (6 minutes)**

Les collègues de l'ARRL ont partagé avec RAC une production vidéo sur l'aspect de service public de la radio amateur, narrée par Walter Cronkite. Le programme, qui s'adresse aux organismes de réglementation et aux agents chargés de la réglementation s'intéressant à la sécurité publique, a été examiné. RAC remet à Industrie Canada une copie qui sera diffusée auprès du personnel du Ministère.

### **5. Le point sur le processus national de consultation sur les antennes (Industrie Canada)**

Earl Hoeg fait brièvement le point sur les progrès accomplis relativement au processus de consultation sur les antennes qui est en cours. Il donne un aperçu des divers collaborateurs et participants qui fourniront des avis au professeur David Townsend, et regrette que le professeur Townsend n'ait pu être en ville aujourd'hui comme cela avait été prévu auparavant. Earl demande que RAC assure la liaison avec Rob en ce qui a trait à leurs opinions sur le processus et donne une liste des personnes qui, à leur avis, pourraient y contribuer. RAC fait observer que les commentaires seraient fournis directement et dans le cadre de sa participation au Conseil consultatif canadien de la radio (CCCR).

### **6. Rapport de situation d'Industrie Canada concernant le générateur d'examens et le point sur les corrections au site Web (rapport d'étape d'IC nécessaire)**

Industrie Canada donne un bref compte rendu de l'état des révisions. Les problèmes et erreurs connus de la banque de données sur les examens ont été corrigés, et le logiciel a été recompilé et est prêt à être distribué. Une copie du programme sur CD est distribuée aux membres de RAC présents aux fins d'examen, ainsi qu'une copie des nouvelles instructions d'impression qui offrent des solutions aux problèmes mentionnés à la dernière réunion (format, absence d'identification unique sur chaque examen imprimé, impression excessive en raison des limites de format, etc.). Bien que les nouvelles versions des circulaires CIR-7 et CIR-8 n'aient pas encore été affichées, le logiciel et les

nouvelles instructions d'impression seront distribués aux examinateurs par voie électronique à la fin de la semaine, et leurs commentaires seront sollicités avant d'être affichés à l'intention du grand public sur le site Web Gestion du spectre et télécommunications.

**Suivi :** IC distribuera le logiciel du générateur d'examens et les nouvelles instructions d'impression aux examinateurs.

## **7. Considérations relatives à l'administration du service pour la radio amateur**

RAC poursuit son examen en ce qui concerne l'administration continue du service pour la radio amateur au Canada, notamment les options qui ont été débattues à la réunion précédente.

**Suivi :** RAC préparera sa réponse concernant la question de l'administration continue du service pour la radio amateur.

## **8. Rapport de situation d'Industrie Canada - Arrangements d'exploitation réciproques - Thaïlande et Hong Kong (mise à jour d'IC nécessaire)**

Industrie Canada fait brièvement le point sur l'état d'avancement de ces initiatives. L'entente avec la Thaïlande fait actuellement l'objet d'un examen par l'ambassadeur du Canada à Bangkok. On ne sait toujours pas si une approche similaire (utilisant les termes du Traité 7 qui rend la délivrance d'une autorisation facultative) serait acceptable ou non pour la Chine. Industrie Canada continuera de promouvoir cette entente jusqu'à la résolution finale.

## **9. Règlement des problèmes de brouillage relatifs à la bande 7055 kHz (mise à jour de RAC)**

RAC exprime sa reconnaissance à Industrie Canada qui a aidé à la résolution de ce problème particulièrement dérangeant. Aucun autre incident n'a été signalé depuis l'intervention de la FCC.

## **10. Attribution de bandes de fréquences pour le Grand Prix de Montréal**

RAC signale qu'il y a eu des cas de brouillage lors des dernières activités du Grand Prix de Montréal parce que certains participants d'Europe exploitaient un matériel radio sur la fréquence d'entrée de l'un des répéteurs de radio amateur dans la portion de bande de 146 - 148 MHz de la bande de fréquences réservées aux émissions d'amateurs située entre 144 et 148 MHz. L'exploitation de cette bande n'a pas été autorisée par Industrie Canada. Puisqu'il s'agit d'une activité annuelle qui produit des retombées économiques pour la collectivité locale, RAC reconnaît qu'une réponse mesurée est justifiée, mais aimerait avoir l'assurance que cet incident ne se reproduira pas. Industrie Canada verra à ce qu'un effort concerté soit déployé en vue d'améliorer les communications entre les

coordonnateurs de la course et le Ministère, en soulignant qu'il est important de veiller à ce que les autorisations appropriées soient obtenues.

Line rencontre le personnel de Montréal cette semaine et soulèvera cette question à ce moment. Elle rendra compte de ses conclusions à Jim Dean.

**Suivi :** Line Perron mettra en avant la question de la possibilité de brouillage pendant la course devant le personnel d'IC à Montréal.

### **11. Brochure de RAC - (Mise à jour de RAC)**

On discute au sujet de la brochure de RAC qui pourrait être insérée dans n'importe quel envoi massif de publicité qu'Industrie Canada expédierait dans l'avenir aux radioamateurs. La brochure vise à promouvoir l'adhésion à RAC ainsi qu'à rappeler au destinataire qu'il doit informer Industrie Canada d'un changement d'adresse. On fait observer que l'intégrité de la base de données des indicatifs d'appel est très importante tant pour les radioamateurs que pour Industrie Canada.

**Suivi :** RAC préparera la brochure destinée aux radioamateurs.

### **12. Formulation de la compétence en code morse concernant le certificat de compétence**

Depuis la mi-février 2003, les certificats délivrés par Industrie Canada sont maintenant formulés comme il a été convenu à la réunion précédente. Les certificats ne font plus référence à une qualification en matière de vitesse en particulier, puisqu'il n'y a maintenant qu'une seule qualification de vitesse.

### **13. Montage de lots et d'équipement à hyperfréquences par les titulaires d'un certificat de qualification de base (RAC)**

RAC remet en question la possibilité d'autoriser les radioamateurs qui ne possèdent qu'une compétence de base à monter des appareils radio en « lots », ce qui suppose l'expérience de certains ensembles micro-ondes relatifs aux systèmes (par opposition aux éléments). IC note que ces personnes pourraient être de bons candidats pour la compétence supérieure. RAC accepte de réfléchir à la question et, le cas échéant, de présenter une proposition officielle aux fins d'examen par IC.

**(Commentaire :** tous les radioamateurs doivent posséder la compétence de base. Selon l'interprétation actuelle, un radioamateur qui n'a que la compétence de base ou la compétence en code morse en plus de la qualification de base ne peut monter des lots. Il faut avoir la compétence supérieure pour le faire).

**Suivi :** RAC présentera à IC sa proposition officielle relative à la reconnaissance des « monteurs de lots ».

#### **14. Possibilité d'une compétence au « niveau d'entrée » (RAC)**

RAC remarque que la délivrance de la licence de base a connu un grand succès au Royaume-Uni et en Australie et demande s'il est possible que le Canada adopte une approche similaire. Puisque des modifications pourraient avoir des conséquences sur un autre projet de restructuration, RAC envisage d'élaborer une proposition si Industrie Canada est disposé à étudier un tel changement; IC indique qu'il examinerait avec plaisir les propositions qui, selon RAC, permettraient aux jeunes d'éveiller de nouveau de l'intérêt pour le domaine de la radio amateur.

**Suivi :** RAC soumettra une proposition officielle relative à une « compétence au niveau d'entrée » qu'IC examinera si RAC souhaite que le Canada mette en place une compétence au niveau d'entrée similaire à celle du Royaume-Uni.

#### **15. Intégrité de la base de données des indicatifs d'appel (RAC)**

Le point 11, ci-dessous, y fait référence.

Ce point est discuté au point 11.

#### **16. Affaires nouvelles et questions diverses**

##### **16.1 Mise à jour de CIR-2 et de CIR-3**

RAC fait remarquer que des sections de ces documents sont démodées et demande de les revoir.

**Suivi :** RAC fournira des commentaires faisant état de ses préoccupations au sujet de CIR-2 et de CIR-3.

#### **17. Préparatifs en vue de la 21<sup>e</sup> réunion du CCRAC - Date, heure et lieu**

**Suivi :** Industrie Canada accepte de donner les dates de la période d'octobre ou de novembre qui seraient convenables.

#### **18. Levée de la séance**

##### **Résumé des points dont il faut assurer le suivi :**

1 - IC distribuera le logiciel du générateur d'examens et les nouvelles instructions d'impression aux examinateurs.

2 - RAC préparera sa réponse concernant la question de l'administration continue du service pour la radio amateur.

3 - Line Perron mettra en avant la question de la possibilité de brouillage pendant le Grand Prix de Montréal devant le personnel d'IC de Montréal et insistera sur le besoin d'utiliser seulement les bandes de fréquences autorisées.

4 - RAC préparera la brochure destinée aux radioamateurs.

5 - RAC présentera à IC sa proposition officielle relativement à la reconnaissance des «monteurs de lots ».

6 - RAC soumettra une proposition officielle relative à la « compétence au niveau d'entrée » qui sera examinée par IC.

7 - RAC soumettra ses commentaires faisant état des préoccupations au sujet de CIR-2 et CIR-3.

8 - Industrie Canada accepte de donner les dates de la période d'octobre ou de novembre qui seraient convenables.